

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Psychologie* de l'Université de Franche-Comté a un double objectif. Le premier vise à acquérir des compétences nécessaires à une entrée en master de *Psychologie* et correspond au « parcours général ». Le second vise à préparer les étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement ou du travail social, et correspond au parcours *Education-Formation*. Ces deux parcours se différencient à partir du semestre 3 (S3) de la licence 2 (L2).

La formation commune aux deux parcours est basée sur des connaissances et compétences dans les différents champs de la psychologie, sur des enseignements de statistiques et probabilités, de biologie, des enseignements de langue vivante et d'informatique, de documentation, et d'expression. La spécialisation est progressive, allant d'une introduction aux concepts généraux en psychologie à la découverte des différents champs de la psychologie (clinique, sociale, cognitive, développementale). Le parcours général en psychologie est complété d'enseignements en statistiques et méthodologie, alors que le parcours *Education-Formation* comprend des enseignements spécifiques au domaine de l'éducation et du travail social. Chaque semestre de la licence est composé de sept unités d'enseignement (UE), dont une UE d'ouverture en licence 1 (L1) à chacun des deux semestres. Un autre enseignement d'ouverture (langue vivante 2, ou langue ancienne, ou culture générale) ainsi qu'un enseignement de langues sont aussi proposés aux cinq premiers semestres de la licence.

Les enseignements ont lieu en présentiel (cours magistraux -CM- et travaux dirigés -TD-) à l'Université de Franche-Comté à Besançon.

Synthèse de l'évaluation

La structure du cursus de licence de *Psychologie* est lisible et cohérente avec les objectifs fixés dans la formation, à savoir acquérir les compétences nécessaires à une entrée en master de *Psychologie* d'une part, et préparer à une orientation aux métiers de l'enseignement et du travail social d'autre part, en offrant deux parcours à partir du S3 : un « parcours général » et un parcours *Education-Formation*. Les deux parcours proposés sont pertinents compte tenu des orientations possibles après une licence de *Psychologie*. Cependant, la place de la professionnalisation, et plus particulièrement des stages est insuffisante, dans la mesure où l'offre de formation telle qu'elle est proposée ne comprend qu'un stage optionnel au dernier semestre (semestre 6) de la licence.

Cette formation est la seule de cette spécialité dans l'ensemble de la Franche-Comté. Elle bénéficie d'une forte attractivité, et de relations avec l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) et l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) en cohérence avec l'offre du parcours *Education-Formation*.

L'équipe pédagogique est diversifiée, composée de 22 enseignants-chercheurs (EC) de psychologie provenant de différents champs de spécialisation de la discipline, auxquels s'ajoutent des collègues enseignants et enseignants-chercheurs d'autres disciplines (neurosciences et domaine de l'éducation principalement), ainsi que des professionnels, la plupart psychologues. La part des professionnels dans l'équipe pédagogique est appréciable pour une licence, puisqu'elle est de 31 % et que les professionnels assurent 12 % des heures d'enseignement de licence. Le pilotage de la formation est très bien formalisé, ce qui permet d'identifier les missions et le mode de fonctionnement de chaque instance (notamment des instances comme le conseil de département et le conseil de perfectionnement). Les professionnels et les étudiants sont impliqués dans certaines de ces instances, ce qui est un critère favorable aux possibilités d'ajustement de l'offre de formation. L'équipe pédagogique est impliquée et mobilisée pour favoriser la réussite des étudiants ; elle propose un ensemble de dispositifs d'accompagnement tels que l'accueil des nouveaux étudiants, le tutorat étudiant en L1, ou encore une permanence assurée par tous les enseignants pour rencontrer les étudiants qui les sollicitent. Elle a engagé un réel travail sur la définition et le suivi de l'acquisition des compétences, en spécifiant par UE les différents types de compétences visées, et en les communiquant aux étudiants en début de semestre. Ainsi, l'évaluation des étudiants fait

l'objet d'une réflexion approfondie de la part de l'équipe pédagogique, avec pour but de coordonner les acquis visés avec des modalités d'évaluation les plus appropriées, et donc diversifiées. La démarche de qualité dans laquelle l'équipe pédagogique est engagée se traduit dans l'évaluation globalement positive de la formation par les étudiants.

Les effectifs des étudiants entrant en première année de licence sont en augmentation depuis 2010 (ils sont passés de 281 en 2010 à 462 en 2014). Les effectifs et les résultats en matière de réussite sont pris en compte et analysés par l'équipe pédagogique. Ils font l'objet d'une réelle réflexion dans le but d'identifier les ajustements de la formation potentiellement propices à la réussite des étudiants. Le devenir des étudiants à l'issue de la licence de Psychologie est très satisfaisant (90 % des étudiants obtenant la licence s'inscrivent en master de *Psychologie*), bien qu'il manque des précisions sur le devenir des 10 % diplômés ne poursuivant pas en master de *Psychologie*, ainsi que sur le devenir de l'ensemble des diplômés en fonction du parcours qu'ils ont suivi en licence (« parcours général » ou parcours *Education-Formation*).

Points forts :

- La formalisation du pilotage de la formation, avec la définition du rôle, de la structure et des modes de fonctionnement de chacune des instances permet une réflexion importante sur la qualité de l'offre de formation et des possibilités d'ajustement. La logique de l'autoévaluation dans une démarche de qualité est réellement développée.
- L'implication de l'équipe pédagogique et l'effort important réalisé visent à mener le plus grand nombre possible d'étudiants vers la validation de chaque année de la formation (cela a permis d'augmenter significativement le taux de succès en première et deuxième année de licence de Psychologie entre 2010 et 2015).
- L'évaluation de la formation par les étudiants est globalement positive.

Point faible :

- Le caractère seulement optionnel du stage.

Recommandations :

Cette offre de formation a mis en place un pilotage de la formation dont la formalisation des instances permet une réelle démarche d'autoévaluation et d'ajustements. Un certain nombre d'ajustements sont prévus (ex : stage obligatoire, renforcement de la professionnalisation, amélioration des types de compétences visées...), ce qui devrait accroître encore la qualité de la formation. Une réelle réflexion sur l'acquisition des différents types de compétences visées est amorcée ; il conviendrait de l'approfondir, en précisant et développant dans la formation l'acquisition de compétences préprofessionnelles. De plus, le devenir des diplômés pourrait être analysé plus finement, par parcours notamment, de façon à analyser le devenir des étudiants du parcours *Education-Formation* qui ne se destinent pas *a priori* à une poursuite en master de *Psychologie*.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	L'objectif de mener les étudiants à la réussite et à la diplomation est au cœur du projet pédagogique. Le cursus constitué de deux parcours de formation à partir du S3 est cohérent avec le double objectif affiché. Cependant, une limite de cette construction serait que les étudiants du parcours <i>Education-Formation</i> , titulaires d'une licence de <i>Psychologie</i> , ne soient pas suffisamment préparés à une poursuite d'études en master de <i>Psychologie</i> , puisque les unités d'enseignement (UE) réservées au parcours général de psychologie permettent, selon les objectifs affichés, d'acquérir les compétences méthodologiques et statistiques nécessaires pour une poursuite en master de <i>Psychologie</i> .
Environnement de la formation	Cette formation bénéficie d'un environnement favorable. C'est la seule de cette spécialité dans l'ensemble de la Franche-Comté ; elle est la plus attractive de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (SLHS). Elle s'appuie sur le

	Laboratoire de psychologie, unité de recherche qui a un statut d'équipe d'accueil (EA 3188), dont fait partie l'ensemble des enseignants-chercheurs (EC) en psychologie. De plus, des relations et/ou partenariats avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) et l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) ont été mis en place de façon cohérente avec l'offre de formation relative au parcours spécifique <i>Education-Formation</i>.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique reflète une diversité de compétences. Elle est composée de 22 EC de psychologie et d'un professeur certifié (PRCE - 5^e section - sciences économiques), tous membres de l'UFR SLHS, auxquels s'ajoutent 2 EC de l'ESPE, 4 EC de l'UFR Sciences et Technologies (69^e section - neurosciences) et 13 professionnels, psychologues pour la plupart. Le pilotage de la licence est bien défini : 4 EC, élus par le département de psychologie (responsables L1, L2, L3 et un responsable chargé des relations avec les étudiants) ; parmi eux, le responsable de mention (siège es-qualité dans les différentes instances, organise les réunions nécessaires, assure les contacts avec les autres départements et l'UFR) et le directeur du conseil de perfectionnement. Un conseil de département comprenant des étudiants élus se réunit mensuellement. Les instances de pilotage sont clairement définies dans un fichier annexe, avec une présentation de leur rôle, de leur composition et de leur mode de fonctionnement. On notera cependant la faiblesse du taux d'encadrement.
Effectifs et résultats	Les effectifs et résultats sont présentés de façon détaillée, sont pris en compte et analysés par l'équipe pédagogique. Les effectifs d'étudiants sont en augmentation (462 inscrits en L1 en 2014-2015). Dans ce contexte, il est très positif que les taux de réussite des étudiants en première et deuxième année (L1 et L2) aient sensiblement augmenté entre 2010 et 2015, conformément aux objectifs associés à différents dispositifs mis en œuvre pour diminuer l'échec durant les deux premières années de la licence. Même si le taux d'abandon est fréquent (non-présentation aux examens finaux de 50 % en L1), le taux de réussite des présents aux examens est très élevé, entre 70 et 80 %. Le taux de réussite en troisième année (L3) a légèrement progressé puis s'est stabilisé ces dernières années au-dessus de 70 %. 90 % des étudiants obtenant la licence entrent en master de <i>Psychologie</i>, ce qui constitue un taux de poursuite d'études très satisfaisant. Les données du devenir des étudiants après la licence sont en revanche peu connues pour les 10 % diplômés ne poursuivant pas en master.

Place de la recherche	La place de la recherche se traduit dans la formation par une initiation à la recherche, à travers des enseignements consacrés à l'épistémologie, aux techniques de recueil et de données de recherche, à l'initiation à la démarche de recherche (L1), à travers la réalisation en petits groupes d'une petite recherche empirique (L2), et une réflexion sur le modèle en recherche (L3). Cette initiation est conçue de façon progressive de la L1 à la L3. Cependant, la place de la recherche est insuffisante pour le parcours <i>Education-Formation</i> puisque les enseignements de L2 et L3 mentionnés ci-dessus sont réservés au « parcours général ».
Place de la professionnalisation	La professionnalisation de la formation n'est pas un objectif clairement affiché, et sa place est actuellement insuffisante. Une seule UE, de surcroît optionnelle, est consacrée à la construction du projet professionnel. Il y a toutefois la possibilité de rendez-vous individualisés avec les responsables de licence pour une aide à l'élaboration du projet personnel et professionnel, et les étudiants de L3 sont invités à certaines journées d'études organisées avec les professionnels. Ce manque a été pris en compte, et des propositions de renforcement à la professionnalisation sont prometteuses à la fois dans les enseignements et les partenariats. Le projet vise à renforcer la préprofessionnalisation dans la nouvelle offre de formation en lien avec la cellule orientation-stage-emploi de l'UFC et avec l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Progressivement, des partenariats sont mis en place avec l'APEC, l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'UFC, le Club de la

	Fondation pour agir contre l'exclusion (FACE), et l'IRTS. A cela s'ajoute un réel travail réalisé pour la conception de la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) qui est lisible, détaillée et en cohérence avec les objectifs de formation.
Place des projets et stages	La place des projets et des stages est insuffisante. Le stage est optionnel au S6 et peu d'étudiants font un stage. Son format est néanmoins qualitativement satisfaisant. Il s'agit d'un stage de découverte encadré, avec objectifs formulés au préalable, donnant lieu à un rapport de stage remis à l'enseignant supervisant le stage. Bien que l'équipe pédagogique ait conscience de l'insuffisance de l'offre et envisage les conditions d'une généralisation d'un stage incluant le suivi en licence, le faible taux d'encadrement peut en compromettre la mise en œuvre.
Place de l'international	Les partenariats internationaux sont peu nombreux, ils pourraient être étendus. Actuellement, il existe deux accords de mobilité Erasmus (universités en Allemagne et Espagne) et un accord Crepuq avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (Canada). Des accords inter-universités sont cependant prévus avec l'Espagne, la Turquie et la Belgique. Il conviendrait également de renforcer les incitations à la mobilité. Très peu d'étudiants de la licence de <i>Psychologie</i> de l'UFC bénéficient des mobilités ERASMUS (un en 2013-2014, deux en 2014-2015), tandis que seulement deux étudiants étrangers par an en moyenne viennent à Besançon suivre au moins un semestre de la licence de <i>Psychologie</i>. Concernant la mobilité Crepuq, cela concerne un à deux étudiants sortants par an. Il est à noter que l'offre de formation est en conformité avec la certification européenne EUROPSEY, ce qui constitue une valeur ajoutée de la formation. Les cours de langue sont présents tout au long du cursus (cours de langue sur cinq semestres de 24h TD chacun), ce qui est satisfaisant. Ces enseignements sont réalisés par les EC du centre polyglotte.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'équipe pédagogique accorde une attention particulière aux dispositifs d'aide à la réussite et aux passerelles. C'est un point fort de cette formation. Ainsi, elle organise l'accueil des nouveaux entrants et communique via une liste de diffusion par promotion. Tous les enseignants assurent une permanence pour rencontrer les étudiants qui les sollicitent. En L1, le tutorat proposé aux étudiants favorise l'insertion des étudiants dans l'Université et vise à maîtriser de nouveaux usages. Afin de favoriser la réussite, des réflexions en conseil de perfectionnement et en conseil de département ont amené à repenser la démarche pédagogique dans certaines disciplines. Les passerelles et réorientations ne sont pas très nombreuses, mais satisfaisantes et adaptées pour une offre de formation en psychologie. Des réorientations sont possibles dès le S2. Pour faciliter les réorientations, une convention a été mise en place avec l'IRTS avec équivalence de certaines UE. Des passerelles sont également possibles jusqu'en L2 pour intégrer d'autres formations de Sciences humaines. Pour cela, il existe des UE d'ouverture à d'autres disciplines de l'UFR en S1 et S2 (possibilités en histoire, archéologie, art, philosophie, sociologie-anthropologie). Cette UE est obligatoire au S1, et à choix au S2.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Certaines modalités d'enseignement particulières sont mises en place, pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques, les validations des acquis (VA) sont analysées et prises en compte, mais les dispositifs sont minimaux. Deux membres du département assurent la gestion des dossiers VA. En 2014-2015, sur 31 demandes de VA, 27 ont été acceptées en L1, L2 ou L3. Les dispositifs pour les publics à besoins spécifiques relèvent de dispense de contrôle continu, et d'inscription prioritaire dans les groupes de TD compatibles avec leurs disponibilités. Les outils numériques sont utilisés pour la recherche documentaire, le recueil et l'analyse de données, la rédaction de dossiers, la préparation

	et la présentation orale avec supports. L'utilisation d'une plateforme d'enseignement en ligne est limitée au dépôt de documents. C'est un point à développer. Elle sert actuellement de support de cours, utilisée par 2/3 des étudiants, et elle est utile pour les étudiants ayant des contraintes particulières.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôles de connaissances diversifiées sont en cohérence avec les acquis visés : examens sur table - analyses de cas - analyses de situation - rédaction de compte-rendu - présence d'évaluations formatives. L'évaluation des étudiants repose sur des règles claires, connues des étudiants. Les épreuves de contrôle continu sont nombreuses. Le jury est constitué au minimum de quatre enseignants-chercheurs responsables de la licence. Il serait souhaitable que le jury soit explicitement composé d'un nombre minimum d'enseignants-chercheurs.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un travail conséquent de mise en perspective des UE de licence avec le référentiel des compétences de licence de <i>Psychologie</i> a été mené via le conseil de perfectionnement. Pour chaque UE, grâce à un travail complémentaire du conseil de département, les acquis transversaux ont été identifiés. Une distinction des différents types de compétences a été réalisée : compétences disciplinaires, transversales, linguistiques et préprofessionnelles. Une réflexion est encore à mener sur le développement des compétences préprofessionnelles et des compétences expressives. Un autre objectif est de mettre en place des évaluations transversales en fin de cycle. Les acquis d'apprentissage visés par UE sont présentés aux étudiants en début de semestre. Ils sont également disponibles sur le site de l'Université. De plus, le suivi des acquisitions via le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est proposé en L3. Le supplément au diplôme est fourni. Il détaille les compétences thématiques ou disciplinaires, et les compétences méthodologiques. La précision des compétences visées pourrait être poursuivie, en introduisant aussi une distinction sur des compétences qui seraient spécifiques à chaque parcours (compétences indifférenciées actuellement).
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est analysé, grâce aux enquêtes de l'observatoire de l'UFC (enquêtes à systématiser) et aux chiffres émanant de la scolarité. La plupart des étudiants diplômés de licence poursuit en master (90 %), ce qui représente un taux très satisfaisant. En 2013-2014, 27 étudiants sur 102 diplômés n'avaient pas poursuivi en master ; en 2014-2015, ils étaient 16. Le devenir des étudiants par parcours pourrait être distingué, étant donné que deux parcours sont proposés. Le devenir des étudiants diplômés du parcours <i>Education-Formation</i> devrait être ainsi analysé de façon distincte.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier atteste d'une réelle dynamique visant à l'amélioration continue de la formation, s'appuyant sur une analyse des différentes données à disposition et particulièrement l'évaluation des enseignements par les étudiants. C'est un des points forts de cette formation. L'évaluation des enseignements de la licence par les étudiants est réalisée en interne, en prenant appui sur un questionnaire anonyme. Elle est réalisée à chaque quinquennal. Cinq domaines sont analysés : information-communication ; organisation et contenu de la formation ; équipements et ressources pédagogiques ; acquis de la formation ; évaluation des acquis. Le compte-rendu de l'analyse de 2015 est fourni dans le dossier. Globalement, les étudiants sont plutôt satisfaits ou fortement satisfaits (89,6 %). Les deux domaines à améliorer sont ceux de l'information-communication et de l'évaluation des acquis. Cette évaluation est prise en compte dans les ajustements proposés de la formation, notamment sur l'optimisation des évaluations formatives. Le conseil de perfectionnement mis en place tient une place importante dans les réflexions et les évolutions de la formation (le fichier rendant compte du fonctionnement et des activités est à ce titre remarquable), en coordination et complémentarité avec les autres instances de pilotage de la formation (le conseil de département notamment). Le conseil de perfectionnement est constitué de sept membres (trois EC, deux étudiants et deux professionnels). Il permet une réelle démarche réflexive et d'ajustement de la formation.

Observations de l'établissement

Observations

Intitulé de la formation : **Licence de Psychologie**

Nous remercions les experts de leur évaluation qui alimente notre réflexion.

Nous souhaitons faire deux remarques à propos de la professionnalisation d'une part et du parcours éducation-formation d'autre part.

L'UFR a accru la part allouée à la professionnalisation (72 h d'enseignement répartis sur 4 semestres dans une UE transversale). Dans ce cadre, la moitié des heures sera assurée par le département de Psychologie. Il est prévu d'y inclure une découverte du monde professionnel, une réflexion sur le projet professionnel, une préparation aux concours et un stage d'observation encadré. Sur ce dernier point, le stage de L3 ne peut guère avoir un caractère obligatoire compte-tenu des éléments suivants :

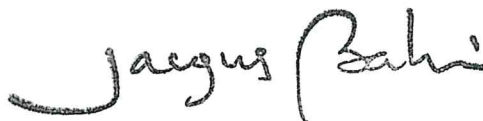
- Les possibilités réelles d'accueil des structures sont limitées en soi
- Les étudiants de master 1 et 2 (150 étudiants concernés par semestre) ont l'obligation de réaliser un stage

Ainsi, dans l'éventualité où l'étudiant ne trouverait pas de stage, il aura la possibilité de réaliser un dossier approfondi en lien avec la découverte de l'univers professionnel en adéquation avec son projet.

En ce qui concerne le parcours éducation-formation, les étudiants auront désormais le choix de l'UE du parcours général qui sera remplacée par l'UE spécifique. Ce système plus flexible permettra aux étudiants ayant opté pour le parcours éducation-formation de choisir les UE qui leur permettront de concrétiser leur projet (poursuite d'études en master quel qu'il soit, entrée dans la vie active...).

Fait à Besançon, le 30 juin 2016

Le Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi